

Extrait du PCF : Communistes de Vénissieux

http://pcf.venissieux.org/producteur-malaisien-transporteur

rencontres internationalistes de Vénissieux

producteur malaisien, transporteur, ouvrier de Fralib, consommateurs... la chaine du profit !



...nalistes,... - Rencontres 2010 -
Date de mise en ligne : jeudi 25 novembre 2010

PCF : Communistes de Vénissieux

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

Venu avec une délégation de Marseille et Charles Hoareau, Gérard Cazorla a évoqué la longue grève pour les salaires du printemps dernier et l'engagement des salariés de FRALIB contre la fermeture du site décidée par le groupe UNILEVER.

La grève avait pour objectif 200Euros d'augmentation des salaires ce qui représenterait 0,00114% du chiffre d'affaires ou encore 0,0122% des profits de l'année 2009 qui, comme chacun sait a été une de crise particulièrement dure pour les entreprises.

La direction, au nom de la compétitivité, a refusé cette revendication particulièrement « irréaliste » et a proposé 16Euros bruts d'augmentation mensuelle soit 0,000089% du chiffre d'affaire ou 0,00097% des profits 2009 ce qui est nettement plus réaliste...

Coté direction, pas difficile de reprendre ce que les médias réptèent chaque jour sous toutes les formes.. Ce serait difficile de changer la part des salaires dans le PIB... Mais les salariés de FRALIB ont enquêté et publié quelques éléments chiffrés percutants... C'est un exemple révélateur de la construction du profit dans toute la chaine économique internationale.

L'arnaque des salarié-e-s

La CGT de l'entreprise a montré que si les salaires avaient simplement suivi le SMIC et l'évolution de la productivité, le coefficient 170 (1er coefficient utilisé dans l'entreprise pour un opérateur), actuellement payé 1515Euros serait payé 3213Euros !

Elle a aussi démontré que la satisfaction de cette demande représenterait un « surcoût » de 2cts par boite de thé vendue dans le commerce entre 1,60 et 2,60Euros.

Quand on parle compétitivité il faut bien sûr comparer les coûts et les recettes. Ainsi, si on veut parler du coût des salaires des salarié-e-s de l'usine de Gémenos il faut mettre en regard le prix de vente des produits. Le rapport de ces deux éléments est la valorisation du produit. En ce qui concerne FRALIB la valorisation est 4 fois plus élevée en France qu'en Pologne ou Russie. De plus la France représente le quart du marché européen pour un prix au kg de 40Euros contre 10Euros en Pologne ou Russie [1]. En rapprochant tous ces éléments on en arrive au fait que 60% du chiffre de l'Europe de l'Ouest est réalisé en France !!....ce qui laisse de la marge pour la valorisation des salaires et montre bien qu'en 20 ans tous les gains de productivité et de profit se sont faits sur le dos des salarié-e-s sans que ceux-ci ne puissent en recueillir la moindre miette. 1ère arnaque

L'arnaque des consommateurs.

Ces chiffres ne prennent pas en compte un autre élément important. L'évolution du coût de la matière première et des conditions de fabrication. Le site de la FAO [2] nous apprend que le prix du thé s'il a connu des variations modestes selon les années, variations principalement dues aux intempéries, est globalement resté stable sur 20 ans [3]. Il est même plutôt orienté à la baisse depuis 1989.

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux



Autrement dit il coûte le même prix voire moins cher qu'il y a 20 ans : sincèrement vous croyez qu'il en est de même pour la boite de thé que vous achetez ?

Surtout quand on sait que l'indice des prix à la consommation mesure, pour ces 20 dernières années, une hausse moyenne des prix de l'alimentation de 20% chaque 10 ans.



La courbe est quasiment la même pour les 10 années précédentes

Mais il y a mieux...si on peut dire. Vous vous disiez peut être ces derniers temps que votre sens du goût devait diminuer car votre thé n'avait plus exactement la même saveur qu'auparavant. Eh bien non, vous ne rêviez pas et vos sens n'y sont pour rien !

UNILEVER a aussi gagné sur la matière première en réduisant discrètement les quantités de thé contenues dans chaque sachet. En effet elles sont passées de 2gr par sachet à 1,8gr, puis 1,6gr actuellement. 20% de matière première en moins d'un produit qui n'a pas augmenté et vous payez toujours pareil voire plus !!

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

2ème arnaque !

L'arnaque au FISC.

Mais il y a encore mieux. Il y a la réorganisation récente du groupe UNILEVER. Outre toutes ces charmantes réductions des coûts que nous avons évoquées qui se sont traduites par surexploitation des paysans sous-payés en Asie (en particulier au Sri Lanka) et tassement des salaires, chômage et fermetures de sites en Europe, en 2006 le groupe UNILEVER a mis en place un dispositif original et astucieux appelé USCC [4].

De quoi s'agit-il ? De la création à Schaffahausen en Suisse de la société USCC vers laquelle ont été déplacés près de 160 salarié-e-s, établissement appelé par UNILEVER « centre de la chaîne d'approvisionnement » et que la CGT appelle non sans raison centre de profit.

Comment cela fonctionne ?

USCC achète la matière première qu'elle met à la disposition de l'ensemble des 60 usines d'Europe, avec droit de propriété sur la totalité des produits fabriqués par les usines. Les usines sont ramenées à un statut de façonnier pour le compte de l'USCC, l'usine n'étant plus propriétaire des biens qu'elle fabrique réellement. L'USCC s'arroge dans ce processus une marge, avec un système de prix dit à "cost plus" qu'elle fixe seule. Les "cost plus" comprennent :

- Les coûts des matières premières.
- Les coûts planifiés internes : les "coûts de conversion" (refacturés par les usines à USCC) qui sont 'budgétés' (coûts variables + coûts fixes + amortissements) qui sont comparés d'usine à usine et qui sont des prix fictifs affectés de malus et de bonus (!).
- Une marge de 7% (appelé 'mark up') correspondant au pourcentage de la valeur nette comptable des immobilisations.

Par ce système les centres de production qui n'ont pas le droit de se fournir ailleurs qu'à USCC ni bien sûr de revendre directement à des clients, se trouvent ainsi complètement dépendants des fournitures, prix et planifications décidés par USCC et ne possèdent plus que la masse salariale comme variable d'ajustement.

L'USCC vend ensuite les produits fabriqués aux différentes sociétés commerciales du Groupe Unilever (dont Unilever France). En effet ces différentes sociétés commerciales nationales d'Unilever en Europe répercutent les commandes de leurs clients (Carrefour, Auchan, ...) vers l'USCC, et via celle-ci, vers FRALIB par exemple.

La marchandise commandée part directement des unités de production vers les lieux de vente, mais théoriquement elle aura transité par USCC qui encaissera une partie du prix de vente des sociétés commerciales du Groupe Unilever en Europe, l'USCC s'appropriant par le système des prix de cession (profit split ou profit partagé) plus de 25% du profit estimé de 2006 de chaque société commerciale en Europe. Le prix de cession pratiqué par la chaîne logistique La combinaison du 'cost plus' (prélèvement déjà sur la valeur créée par les usines) et du 'profit split' (prélèvement d'une partie des profits réalisés par les sociétés commerciales), système dont on peut raisonnablement douter de la légalité et émettre des doutes sur le respect de la concurrence libre et non faussée pourtant chère à nos partisans de l'UE, présente pour le groupe deux avantages :

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

- Grâce à ce système UNILEVER peut artificiellement déclarer une usine peu compétitive voire déficitaire si cela rentre dans sa stratégie de restructuration.
- Une partie des profits réalisés dans chaque société commerciale est rapatriée chaque année vers la Suisse pour un montant équivalent à celui estimé de 2006, quelque soit les éléments de crise affectant le fonctionnement de chaque société commerciale depuis.

Chaque année ce n'est pas moins de 200 millions d'euros qui échappent à la nation France par le système des prix de cession ('profit split' ou 'profit partagé' !) mis en place depuis 2007 par le Groupe Unilever, alors que c'est en France que sont crées les plus-values. La Suisse, non membre de l'UE, où le taux d'imposition des profits est à 5% contre 33% en France, joue le rôle de paradis fiscal en principe blâmé par Bruxelles. Ces 200 millions annuels représentent une économie d'impôts en France de 67 millions d'Euros par an pour le Groupe Unilever en France !!! Plus de 200 millions en 3 ans !

C'est la 3ème arnaque !

Une lutte sociale et politique

Ceux qui nous gouvernent et ont signé les accords de l'OMC, notamment l'Uruguay round, pensent-ils qu'un tel procédé respecte l'article XXIV sur les barrières douanières ?

De même les règles juridiques énoncées par Bruxelles peuvent elles s'accommoder de cela ? La question mérite d'être posée...à tous ceux qui nous parlent de moraliser le capitalisme !! Elle mérite même sans doute d'être posée sur un plan juridique...

Pour l'instant, par leur lutte les FRALIB, non seulement affirment leur droit à un salaire décent mais aussi leur volonté de voir aboutir une autre répartition des richesses dans un groupe multinational qui, par son mécano capitalistique, nie la valeur travail.

Quelle que soit l'issue pour les 186 salarié-e-s du site de Gémenos cette lutte contre la résignation a d'ores et déjà battu en brèche les idées qui nourrissent les choix politiques dominants de notre pays : le système capitaliste peut être amendé, régulé, aménagé...

Si tel était le cas UNILEVER paierait le thé à un juste prix et céderait sans sourciller les 0,0122% des profits que les salarié-e-s réclament.

Si on veut que les paysans d'Asie aient droit à une vie et un travail décents, si on veut qu'il y ait une autre répartition des richesses en Europe et dans le monde, alors il ne faut pas faire confiance au système capitaliste pour l'organiser. Pour soigner son image de marque et jeter un peu de poudre aux yeux des consommateurs culpabilisés des pays riches que nous sommes, sa seule proposition est le gadget du commerce équitable qui nous fait payer plus cher des produits sans que les marges et les choix de production des grands groupes n'en soient affectés.

Si on veut un des échanges planétaires équitables on ne peut en laisser l'organisation à des groupes dont le moteur est le profit (ou à une OMC pilotée par des états à leur service), mais il faut la confier aux peuples qui inventeront des rapports internationaux de notre temps facteurs de progrès humain partagé.

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

C'est bien de peuple à peuple, au travers d'entreprises qu'ils se seront appropriées, que cela peut seul se faire. Le conflit des FRALIB met en lumière la nécessité de la nationalisation des moyens de production et d'échange, en particulier dans un domaine vital pour l'homme, celui de la souveraineté alimentaire. En ce sens la lutte des FRALIB (qui hier ont retrouvé Momo et les salarié-e-s du magasin Carrefour du Merlan qui s'est retrouvé en quelques minutes en rupture stock de sachets LIPTON, dentifrices SIGNAL ou autre moutarde AMORA...) est éminemment politique.

Raison de plus pour soutenir cette lutte :

- en interpellant UNILEVER France
- pour celles et ceux qui le peuvent en se rendant à l'usine FRALIB 500 avenue de Bertagne Zone d'activités de Gémenos
- en versant au compte solidarité CGT FRALIB Gémenos 500 avenue du Pic de Bertagne ZA de la plaine de Jouques 13420 Gémenos

[1] chiffres 2007

[2] Food and Agriculture Organization, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

[3] à l'exception de 2009 où il a connu un pic momentané qui, toujours selon la FAO a commencé à disparaitre en fin d'année. 2010 non seulement confirme la tendance à la baisse, mais en plus comme ce pic était dû à une hausse croissante de la demande sur les 4 années précédentes, hausse que la production n'arrivait pas à suivre, on ne peut pas dire que c'était une mauvaise nouvelle pour l'industrie du thé !

[4] Unilever Supply Chain Company littéralement société unilever de chaine d'approvisionnement

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux